

## Réaction de l'Union TLF à la nomination de François Bayrou en tant que Premier ministre

L'Union TLF adresse ses félicitations et ses vœux de succès au nouveau Premier ministre François Bayrou.

Avec deux millions d'emplois pour tous les niveaux de qualification, la filière du transport et de la logistique contribue à hauteur de 10 % du PIB. Elle est un pilier incontournable de la réindustrialisation, engagée dans la transition écologique de notre pays.

L'Union TLF alerte le Premier ministre sur la vague de défaillances inédite qui frappe notre filière. Dans ce contexte, la compétitivité de nos entreprises doit être la première des priorités du gouvernement. En matière de fiscalité, de coût du travail comme de contraintes réglementaires, il est urgent de renforcer la capacité de nos entreprises à investir et créer de l'emploi en France.

A très court terme, notre secteur a besoin de visibilité sur les évolutions fiscales et réglementaires envisagées. L'Union TLF sera à nouveau active lors du prochain débat budgétaire pour défendre les entreprises de transport et logistique. De même, la convention assurance-chômage doit intégrer dans les meilleurs délais les mesures définies par les partenaires sociaux dans leur accord du 14 novembre 2024 au sujet du bonus-malus. Ce dernier pèse de manière injuste et inopérante sur nos entreprises, à rebours total d'un contexte économique qui appelle *a contrario* à préserver l'emploi.

Plus structurellement, l'Union TLF appelle à la mise en œuvre de la feuille de route « Logistique et Transport de marchandises » annoncée par le Gouvernement, le 21 novembre, à l'occasion de la journée de la Filière portée par France Logistique. Plusieurs axes de travail nous semblent structurants :

1. L'intégration des besoins de la filière logistique dans les politiques d'aménagement économique du territoire. Les projets de modification profonde du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) nous semblent devoir être menés à terme si nous souhaitons développer une chaîne logistique française performante sur le long terme.
2. La fixation d'une trajectoire réaliste et stable de verdissement des flottes de véhicules pour les transporteurs de marchandises, qui encourage les entreprises pionnières.
3. La performance logistique de nos principales portes d'entrée des flux de marchandises, que sont les ports et les aéroports.

« *L'Union TLF adresse ses félicitations au nouveau Premier ministre. Nous sommes déterminés à travailler avec le nouveau gouvernement à un cap clair et déterminé de compétitivité pour la chaîne logistique française, condition sine qua non de la préservation de l'emploi et de la réussite de la transition écologique. A contrario, toute augmentation de la pression fiscale ou des charges sociales aurait des effets dévastateurs sur l'emploi et la pérennité de nos entreprises.* »

**Eric Hémar, Président de l'Union TLF**

---

#### À propos de l'Union TLF : <https://www.e-tlf.com>

L'Union des Entreprises de Transport et de Logistique de France (Union TLF) est l'organisation professionnelle représentant l'ensemble des métiers de la chaîne du transport et de la logistique.

Les entreprises adhérentes de l'Union TLF interviennent dans l'ensemble de l'organisation des flux de marchandises : transport routier de marchandises, messagerie, logistique, livraison urbaine et transport léger, multimodal (ferroviaire, fluvial), location de véhicules industriels, transport maritime, aérien et représentants en douane avec TLF Overseas.

Les adhérents de l'Union TLF représentent près d'un tiers des salariés de la branche (32,47 %), soit plus de 200 000 salariés.

